

## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 10 juillet 2025

# Spectacle pyrotechnique en mer

*Lundi 14 juillet à La Rochelle*

En cette période où La Rochelle vibre au rythme des Francofolies, **la Ville de La Rochelle organise son traditionnel spectacle pyrotechnique, lundi 14 juillet, sur le thème « La Rochelle au plus près des étoiles ».**

Réalisé par Ruggieri Amazing Event, ce grand rendez-vous visuel et sonore sera tiré en mer à 22h40, face au Vieux-Port. Il sera visible de Port-Neuf aux Minimes.

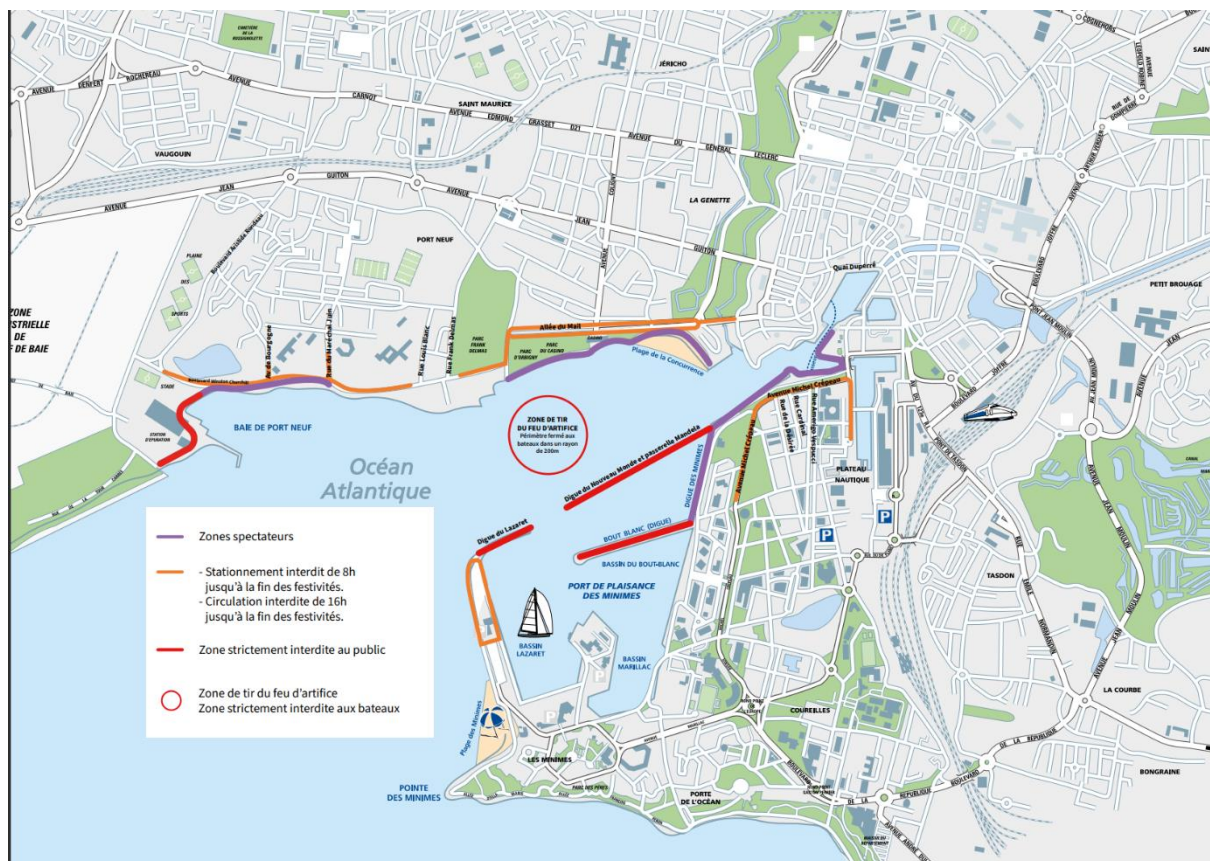
Placée sous le thème « La Rochelle au plus près des étoiles », cette création originale propose une immersion poétique à travers des constellations pyrotechniques. Couleurs, rythmes, vibrations : un voyage sensoriel entre terre et ciel, pensé pour émerveiller petits et grands.

### Une manifestation écoresponsable

Ce spectacle pyrotechnique est classé éco-manifestation de niveau 3. Pour en réduire l'impact environnemental, la Ville invite les spectateurs à privilégier les mobilités douces.

Pour un littoral respecté - merci de préserver les espaces naturels en utilisant les poubelles mises à disposition.

**Pour en profiter pleinement**, le public est invité à se positionner le long des Allées du Mail, de la baie de Port-Neuf et de l'avenue Michel Crépeau (plan ci-dessous et en PJ).



## **Privilégier les mobilités douces pour assister au Feu d'artifice**

La Ville de La Rochelle en partenariat avec l'Agglomération et Yélo renforce le service :

- Ligne D renforcée de 14h à 22h
- Ligne N prolongée jusqu'à 1h40
- Dispositif Yélo la nuit : de 21h à 6h
- Passeur (Vieux-Port / Médiathèque) : service prolongé jusqu'à la fin des concerts des Francofolies
- Bus de mer : en service jusqu'à 23h30

Plus d'infos sur : [yelo.agglo-larochelle.fr](http://yelo.agglo-larochelle.fr)

Pour les personnes qui peuvent se déplacer seulement en voiture, il est conseillé de se stationner :

- Parkings relais Greffières, Vieljeux, Simone Veil (navette vers le centre-ville de 16h à 1h40) ;
- Parkings de proximité - Jean Moulin et les Salines.

## **Circulation et périmètre de sécurité**

Afin de garantir la sécurité de toutes et tous, plusieurs secteurs seront fermés à la circulation le lundi 14 juillet à partir de 16h jusqu'à la fin de la manifestation et de l'évacuation du public :

- Avenue Michel Crépeau (entre le quai Sénac de Meilhan et le camping du Soleil)
- Rue Sénac de Meilhan
- Allées du Mail
- Avenue Winston Churchill jusqu'au 66 rue Philippe Vincent
- Rue Philippe Vincent, du n°22 au n°22 du Fort Louis
- Passerelle Nelson-Mandela
- Digue du Nouveau-Monde
- Digue du Lazaret
- Digue du Bout Blanc

En mer : la navigation sera interdite dans un rayon de 200 mètres autour du point de tir, situé à proximité de la tour Richelieu.

### **⚠ Des dispositifs renforcés pour une circulation plus fluide aux Minimes**

Comme chaque année, l'événement attire plusieurs milliers de personnes. Pour assurer une sortie en toute sécurité et dans les meilleures conditions, la Ville de La Rochelle a décidé de renforcer ses mesures de régulation du trafic au sein du quartier des Minimes.

Aux côtés de la police municipale, des volontaires seront mobilisés pour orienter les automobilistes et piétons au moment de l'évacuation du public. Leur présence permettra une réactivité accrue et un accompagnement humain au plus près du terrain.

Par ailleurs, des modifications temporaires de sens de circulation seront mises en place dans le quartier des Minimes à partir de 23h et jusqu'à la dispersion complète des flux de véhicules. Ces ajustements, entièrement pris en charge par la Ville, visent à fluidifier le trafic et éviter les engorgements, tout en garantissant la sécurité des usagers.

## **Route de la Mer : un désaccord regretté**

Initialement envisagée comme une solution supplémentaire pour désenclaver le quartier, la mise en double sens exceptionnelle de la route de la Mer, qui avait été travaillée verbalement lors d'une réunion entre le Maire de La Rochelle et le Maire d'Aytré, ne pourra finalement pas être mise en œuvre.

***Thibaut Guiraud, Maire de La Rochelle, très impliqué dans la réussite de l'événement, a tenu à réagir :***

*"Je regrette vivement le revirement de la commune voisine. Nous avons travaillé sur un dispositif pour faciliter la sortie du public et désengorger au mieux les axes. C'est surtout dommageable pour les Rochelais et les nombreux visiteurs. Malgré cela, nos équipes restent pleinement mobilisées pour garantir la sécurité et la fluidité de cette grande soirée populaire."*

**Les feux d'artifice organisés dans les communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, lien ci-après : [agglomeration-larochelle.fr/actualites](http://agglomeration-larochelle.fr/actualites)**

**Bureau presse / Responsable des relations médias  
Cabinet du Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération  
Géraldine de Oliveira - +33 (06) 78 82 95 04 - [geraldine.de-oliveira@ville-larochelle.fr](mailto:geraldine.de-oliveira@ville-larochelle.fr)**